

INSCRIPTIONS AUX ACTIVITES PERISCOLAIRES ET EXTRA-SCOLAIRES

(RESTAURATION, ACCUEIL DE LOISIRS, ETUDE SURVEILLÉE, POLE JEUNESSE 11-17 ANS)
ET CALCUL DU QUOTIENT FAMILIAL

DU LUNDI 11 AVRIL AU VENDREDI 3 JUIN 2022

DOCUMENTS OBLIGATOIRES A FOURNIR

- Une photo récente de votre ou vos enfant(s).
- Le carnet de santé (SEULEMENT LES PAGES DE VACCINATIONS).
- Avis d'imposition 2021 sur les revenus 2020 des représentants du foyer.
- Un justificatif de domicile de moins de 3 mois. Si les parents sont séparés : un justificatif par représentant.
- Livret(s) de famille complet(s) de l'ensemble des membres du foyer.
- Attestation de paiement CAF de moins de 3 mois.
- RIB (Si vous souhaitez mettre en place le prélèvement automatique de vos factures)
- Avis d'imposition 2020 sur les revenus de 2019 : uniquement pour les enfants fréquentant les accueils de loisirs ou le Pôle Jeunesse **pour la 1ère fois l'été 2022.**
- Attestation pôle emploi + les 3 derniers relevés de paiement pour les demandeurs d'emplois.
- Numéro de sécurité sociale du responsable légal.

INSCRIPTIONS

- Par mail : accueildejs@briecomterober.fr, en téléchargeant le dossier d'inscription sur le site de La ville.
- Sur l'espace Citoyen de la mairie de Brie Comte Robert : [Ma Mairie en ligne](#).
- Au [Service Direction, Education, Jeunesse et Sports](#).

Horaires d'ouverture :

Lundi – jeudi de 13h30 à 17h30

Mardi – Mercredi – Vendredi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h30

